



L'OBSERVATOIRE
DE L'INTÉGRATION
ÉCONOMIQUE



Colloque international

SOFT LAW ET DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

*Contribution à l'étude du renouvellement des sources
du droit du commerce international*

Montréal 11-12 mai 2017

Lieu : François-Chevrette, Pavillon Maximilien-Caron
Faculté de droit, Université de Montréal

*Université de Montréal (Centre de droit des affaires et du commerce international, CDACI)

*Université de Bourgogne Franche-Comté (Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté, CRJFC, EA 3225)

*Université de McGill (Equipe de recherche Justice Privée et Etat de droit)

Sous la direction de :

Marie-Claude Rigaud (Pr. Univ. Montréal, CDACI)

Filali Osman (Pr. Univ. Franche-Comté, CRJFC, CDACI, CREDIMI)

Hervé A. Prince (Pr. Univ. Montréal, CDACI)

Résumé

L'EXPRESSION SOFT LAW désigne un ensemble de "règles" dont l'objet tend à la formulation de comportements souhaitables, ce qui signifie qu'elles n'ont pas, en principe, de caractère contraignant. Or, cette Soft Law occupe une place de plus en plus importante dans le droit du commerce international. Aussi convient-il de ne plus la considérer comme un instrument de régulation secondaire du droit du commerce international alors qu'elle est devenue, à la suite d'un long processus, la preuve de ce que le droit subit « progressivement l'attraction et le joug des faits économiques qui le dominent et dont il est devenu tributaire » (Georges Ripert, « Un ordre juridique nouveau », *DH* 1937. Chron. 41).

L'émergence de la Soft Law dans le domaine du droit du commerce international est-elle le révélateur d'un phénomène de « déjuridicisation », traduisant une concurrence "normative" entre États souverains et acteurs privés? Répondre à la question implique de partir d'une hypothèse pluraliste des systèmes juridiques et d'observer les rapports de relevance juridique entre les ordres juridiques étatiques et internationaux, d'une part, et les ordres juridiques privés, d'autre part, dans le domaine du droit du commerce international matériel et procédural.

Ce colloque international, coorganisé par le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) de l'Université de Montréal, le Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC) et l'Équipe de Recherche "Justice privée et État de droit" de l'Université de McGill, s'attache à vérifier s'il est vrai que la diversité des instruments juridiques utilisables par les milieux économiques internationaux est porteuse d'efficacité et facteur de sécurité juridique, voire qu'elle est plus favorable aux transactions économiques qu'une standardisation hâtive provenant des États ou des régulateurs privés. Le domaine du droit matériel du commerce international et celui de la prévention et du règlement des différends commerciaux internationaux est un prisme de prédilection pour cette observation.

Les recherches menées par des universitaires et des praticiens conduiront à :

- identifier le champ de la considération de la Soft Law dans le domaine des sources nationales et internationales du droit ;
- identifier les domaines visés par cette intrusion-concurrence de la Soft Law en droit matériel et en matière de prévention et de règlement des différends commerciaux internationaux ;
- identifier les personnes privées et publiques acteurs de cette intrusion-concurrence normative ;
- identifier les méthodes utilisées par cette intrusion-concurrence normative (coopération institutionnelle entre acteurs privés et/ou publics, statut d'observateurs ou participation aux travaux au sein d'OIG, amicus curiae, standardisation, doctrinales, etc.) ;
- mesurer les degrés de cette intrusion-concurrence et évaluer son incidence sur l'harmonisation du droit des États et la dérégulation éventuelle ou à l'encadrement auquel elle contribue en matière de commerce international.

Jeudi 11 mai 2017

8h30 : *Accueil*

9h : *Rapport introductif*

Filali OSMAN, Professeur des Universités (Univ. de Bourgogne Franche-Comté). Chercheur au CRJFC. Ancien Conseiller de Gouvernement. Directeur du master Droit des affaires. Chercheur associé au CDACI et au CREDIMI (Univ. de Bourgogne).

Axe I- Soft Law et renouvellement des sources du droit du commerce international

9h20 : *Soft Law, source du droit du commerce international*

Denis MOURALIS, Professeur des Universités (Aix-Marseille Université). Chercheur au Centre de droit économique. Conseiller du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP).

9h40 : *Soft Law et épistémologie juridique*

Bjarne MELKEVIK, Professeur titulaire (Univ. Laval, Québec) et chercheur du Regroupement "Droit, changements et gouvernance".

10h : *Soft Law et globalisation du droit*

Karim BENYKHLEF, Professeur titulaire. Directeur du Laboratoire de cyberjustice. Titulaire de la Chaire LexUM en information juridique.

10h40 : *Le droit international collaboratif - un exemple de méthode "soft"*

Catherine KESSEDJIAN, Professeur émérite (Univ. de Paris II, Panthéon Assas).

11h : *Trade Usages, Implied Terms and Soft Law*

Fabien GELINAS, Professeur titulaire (Univ. de McGill. Chaire Sir William C. Macdonald). Directeur du groupe de recherche "Justice Privée et État de Droit".

11h20 : *Soft Law, principes Unidroit et Lex mercatoria*

Ahmet Cemil YILDIRIM., Professeur Ass. (Univ. d'Istanbul Kemerburgaz). Vice doyen. Directeur du master de droit du commerce international.

12h : *Soft Law et droit l'international des investissements*

Andrea BJORKLUND, Professeure titulaire à l'Université de McGill. Titulaire de la Chaire L. Yves Fortier en arbitrage international et droit du commerce international

Axe II- Les Domaines couverts par la Soft Law

Soft Law, prévention et règlement des différends

14h : *Soft Law et arbitrage commercial international*

William (Rusty) PARK, Professeur (Univ. de Boston). Directeur du Centre de droit bancaire de l'Université de Boston. Rédacteur en chef de la revue *Arbitration International* et Président de la Cour d'arbitrage international de Londres (ITC).

14h20 : *Soft Law et arbitrage d'investissement*

Yves NOUVEL, Professeur des Universités (Paris II, Panthéon Assas).

14h40 : *Soft Law et contentieux interétatique du commerce international*

Hervé A. PRINCE, Professeur agrégé (Univ. de Montréal). Directeur de l'Observatoire de l'intégration économique (LOIE). Chercheur au CDACI.

15h : *Soft law et responsabilité juridique des entreprises*

Amissi Melchiade MANIRABONA, Professeur adjoint (Univ. de Montréal). Chercheur au CDACI et au Centre international de criminologie comparé, CICCI et **Khadija BEN MAATOUG**, candidate au doctorat.

15h30 : *Soft Law et droit processuel de l'arbitrage commercial international*

Walid BENHAMIDA, Maître de conférences (Univ. d'Evry et Sciences Po, Paris).

16h10 : *Soft Law cyberjustice*

Giacomo MARCHISIO, doctorant à l'Université de McGill. Chercheur au groupe de recherche "Justice privée et État de Droit".

Vendredi 12 mai 2017

Soft Law et droit matériel du commerce international : illustrations

8h30 : *Soft Law et transports internationaux*

Kamelia KOLLI, Docteur en droit (Univ. de Montréal). Chercheuse régulière au CDACI.

9h10 : *Soft Law et protection des consommateurs dans le domaine des produits et services financiers internationaux*

Julie BIRON, Professeure adjointe (Univ. de Montréal). Chercheuse au CDACI et Directrice de l'Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières et **Stéphane ROUSSEAU**, Professeur titulaire (Univ. de Montréal). Titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires. Vice-doyen aux études supérieures. Directeur du CDACI.

9h30 : *Soft Law et droit pénal : confluences et divergences*

Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER, Maître de conférences HDR (Univ. de Bourgogne Franche-Comté). Directrice du CRJFC. Directrice du Master 2 Droit contentieux.

9h50 : *La Soft Law dans la sharia islamique*

Ali FILALI, Professeur (Faculté de droit d'Alger 1).

Axe III- Acteurs et facteurs d'effectivité de la Soft Law

10h30 : *Modalités et recherche d'une optimisation des modèles*

Marie-Claude RIGAUD, Professeure agrégée (Univ. de Montréal). Vice Doyenne. Chercheuse au CDACI. Coéditrice de la *Revue d'arbitrage et de médiation*. Membre du Barreau du Québec et de l'Ontario.

10h50 : *La contribution du juge, du médiateur et de l'arbitre*

Daniel MAINGUY, Professeur des Universités (Univ. de Montpellier). Directeur du Master droit du marché. Directeur de l'école doctoral.

11h10 : *La contribution des institutions financières internationales*

Mohamed Mahmoud MOHAMED SALAH, Professeur (Univ. de Nouakchott). Avocat (par Skype).

11h30 : *Soft Law et responsabilité sociale et environnementale des firmes multinationales*

Renée-Claude DROUIN, Professeure agrégée (Univ. de Montréal). Chercheuse au CDACI.

11h50 : *La contribution des autorités de régulation nationales*

Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT, Professeur des Universités (Univ. de Bourgogne Franche-Comté). Chercheur au CRJFC. Directrice du Master 2 Droit des affaires.

Axe IV- Soft Law en action

Table ronde : 14h00- 15h30

CIRDI

ALENA, **Robert BROOKFIELD**, Directeur général, Trade Law Bureau, Gouvernement du Canada

UNIDROIT

CNUDCI

OMC

Chambre arbitrale internationale de Paris (CAIP), **Irina GUERIF**, Secrétaire Générale de la CAIP.

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), **Sophie HENRY**, déléguée Générale du CMAP.

15h50 : *Rapport de synthèse*

Éric LOQUIN, Professeur émérite (Univ. de Bourgogne Franche-Comté). Chercheur au CREDIMI. Doyen émérite

Pour plus d'informations :

Pr. Filali OSMAN (osmanfilali@yahoo.fr)